



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E56811

VALABLE JUSQU'AU 26/06/2027

ÉDITÉ LE

06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1970

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2024
24 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 077020261

Siret : 077 020 261 00010

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 81 00216

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 805 827

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 805 827

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SONZOGNI FRERES

Sigle : SONZOGNI FRERES
RUE DES ENCOMBRES
ZI DU PARQUET
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Téléphone : 04 79 64 06 65

Fax :

Portable : 06 79 65 68 42

Site Internet : <http://www.entreprise-sonzogni.fr/>

E-mail : sonzogni@sonzogni-sa.fr

Responsabilité légale :

HASCOET PIERRE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / SONZOGNI CHARLES
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 13/06/2024 |
| 6112 | Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE | 13/06/2024 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 30/03/2026 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 13/06/2024 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 30/09/2025 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.